

Devenir des titulaires d'un Doctorat

Années 2008, 2009 et 2010

3 ans après l'obtention du diplôme



Cette enquête concerne 3 promotions de docteurs : 113 en 2008, 120 en 2009 et 111 en 2010.
La date d'observation est le 1^{er} janvier 2011 pour 2008, le 1^{er} janvier 2012 pour 2009 et le 1^{er} janvier 2013 pour 2010.

Objectifs de l'enquête :

- ✓ Observer la situation des docteurs à 3 ans après la soutenance de la thèse
- ✓ Caractériser l'emploi des docteurs répondants actifs
- ✓ Évaluer le lien emploi/formation
- ✓ Caractériser les situations « hors emplois » des répondants : recherche d'emploi, poursuite d'études ou de formation

Modalités de passation : 1 questionnaire par année civile en ligne, 2 relances mails (LimeSurvey) et 1 relance téléphonique.

PROFIL DES 344 DOCTEURS

- 175 femmes (51%) et 103 hommes (49%).
- 248 (72%) sont de nationalité française et 96 de nationalité étrangère.
- En moyenne, les docteurs étaient âgés de 36 ans à la soutenance.
- La durée de la thèse est de 5 ans.
- 31 thèses (9%) ont été effectuées en co-tutelle.

Sur les 344 docteurs de ces 3 années, 299 (87,0%) ont été contactés et 181 ont répondu soit un taux de réponse brut de 52,6 %.

Ils sont issus des écoles doctorales : ALLPH@, CLESCO, TESC, AA, MIIT et GEET.

PROFIL DES 181 REpondants

- 115 femmes (64%) et 66 hommes.
- 144 (80%) sont de nationalité française et 37 de nationalité étrangère.
- En moyenne, les docteurs étaient âgés de 35 ans à la soutenance.
- La durée de la thèse est de 5 ans.
- 14 thèses (8%) ont été effectuées en co-tutelle.

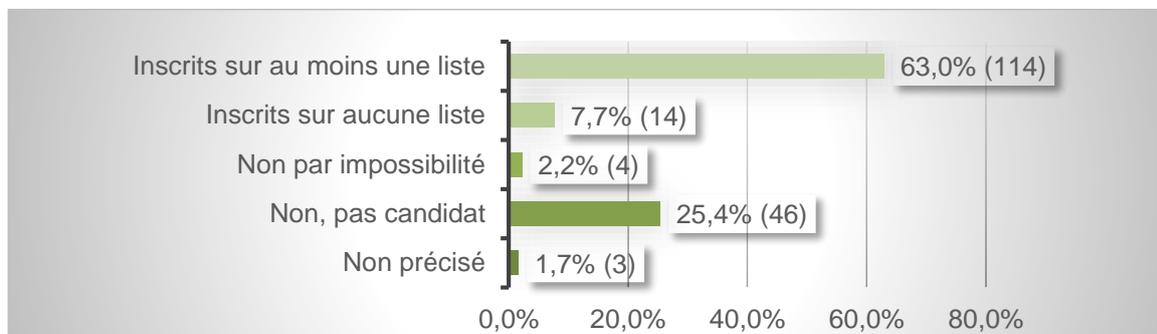
Lors de leur inscription en thèse, ils étaient :

- | | | |
|---|----|---------|
| • étudiant(e), en formation initiale | 78 | (43,1%) |
| • en emploi comme personnel enseignant | 47 | (26,0%) |
| • en emploi comme salarié du secteur public (hors enseignement) | 13 | (7,2%) |
| • en emploi comme salarié du secteur privé | 15 | (8,3%) |
| • en recherche d'emploi | 8 | (4,4%) |
| • autre situation | 19 | (10,5%) |
| • situation non précisée | 1 | (0,5%) |

Titre ou diplôme qui leur ont permis d'accéder au doctorat :

- un diplôme de master (français) ou DEA 162 (89,5%)
- un diplôme d'ingénieur (éventuellement avec un double diplôme de master) 10
- un diplôme étranger équivalent à un master 4
- Autre 3
- Non précisé 2

Environ 7 docteurs répondants sur 10 (128) se sont présentés à la qualification par le CNU dont

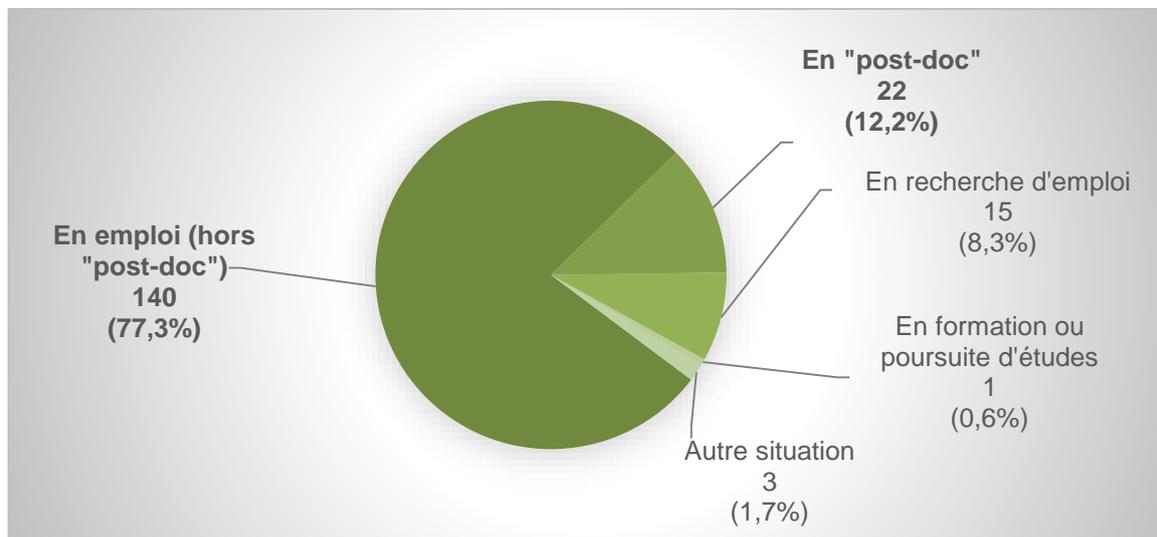


A noter : 83% des docteurs répondants issus de l'école doctorale ALLPH@ (39/47) se sont présentés à la qualification par le CNU.

Sur les 128 docteurs répondants qui se sont présentés, plus d'un quart (33) l'ont présenté plusieurs fois.

SITUATION AU 1^{er} JANVIER, 3 ANS APRES L'OBTENTION DU DOCTORAT

Situation principale des 181 docteurs répondants au 1er janvier, 3 ans après



Les docteurs en recherche d'emploi étaient principalement des étudiants en formation initiale lors de leur inscription en thèse (12/15) ainsi que ceux en post-doc (14/22).

On retrouve essentiellement en emploi, ceux qui étaient lors de leur inscription : « en emploi comme personnel enseignant », « salarié du secteur public hors enseignement » et « salarié du secteur privé ». Sur ces 3 catégories, ils sont 69 sur 75 à être en emploi « hors post-doc » soit 92%.

Remarque 1 : on considère comme « post-doc » un travail rémunéré dans le domaine de la recherche, du niveau d'un jeune docteur, à durée déterminée, et exercé dans la perspective d'une carrière dans la recherche publique.

Remarque 2 : on considère comme « emploi » toute situation à caractère professionnel, quel que soit le mode d'exercice : salarié, indépendant ou chef d'entreprise.

Depuis leur soutenance de thèse, sur les 19 répondants sans emploi à la date d'observation, 14 avaient déjà occupé au moins un emploi.

Sur les 181 répondants, 176 (97,2%) avaient au moins occupé un emploi (y compris post-doc).

DESCRIPTION DU POST-DOC

Depuis la soutenance de la thèse, pour les 22 répondants en post-doc à la date d'observation, il s'agissait de :

- leur premier emploi 8 (36,4%)
- leur second emploi 10 (45,5%)
- leur troisième emploi (ou plus) 4

Moyen principal par lequel ils ont obtenu ce post-doc :

- Candidature spontanée 5
- En réponse à une annonce (Pôle Emploi, APEC, site web...) 4
- Réseau de relations tissé pendant les études (enseignants, autres étudiants, stage...) 9
- Relations personnelles (famille, amis...) 3
- Autre 1

Temps mis pour trouver ce post doc après la soutenance de la thèse :

- Aucun délai : ils ont trouvé leur post doc avant de soutenir la thèse 5
- Entre 1 et 3 mois 2
- Entre 4 et 6 mois 2
- Entre 7 et 9 mois 3
- Entre 10 et 12 mois 2
- Plus de 12 mois 8

Intitulé des post doc :

- Bourse de Junior Visiting Postdoctoral fellowship 1
- Chercheur 2
- Chercheur post-doctorant 1
- Chercheur post-doctorant en art préhistorique 1
- Chercheure FNS senior (Suisse) 1
- Chercheur post-doc 1
- Ingénieur de recherche 3
- Ingénieur de recherche en sociologie 1
- Ingénieur d'études 1
- Land use change 1
- Post-doctorant / ingénieur de recherche 1
- Post-doctorat CNRS 1
- Research fellow 1
- Post-doc non précisé 6

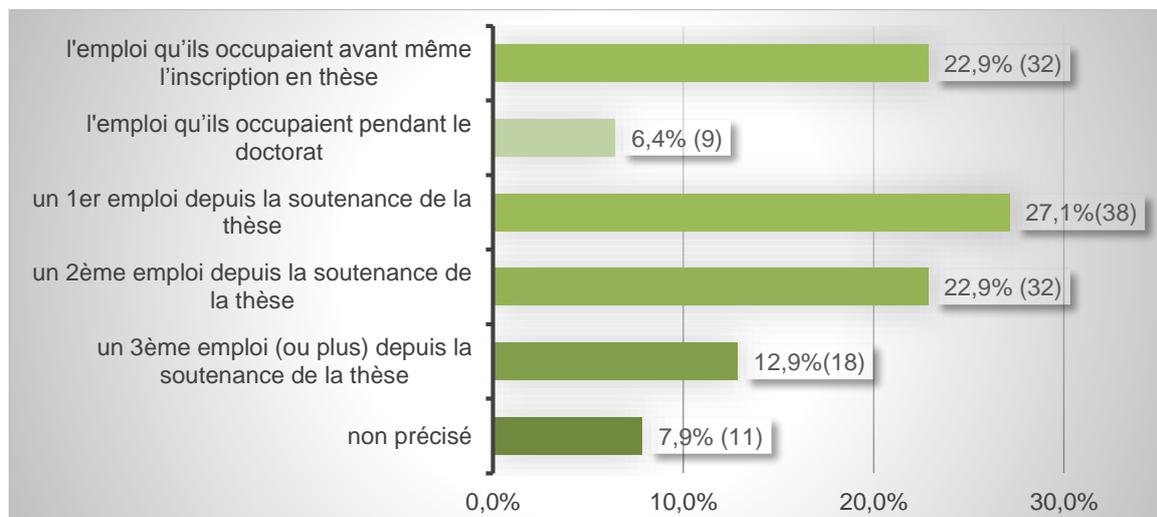
Rémunération mensuelle nette moyenne (en euro) des « post-doc » : 2 076 €

Par rémunération mensuelle nette moyenne, on entend la rémunération perçue en moyenne chaque mois, en y incluant les primes et rémunérations accessoires et indépendamment des différentes charges qui seraient prélevées avant versement du salaire.

Durée moyenne prévue des 22 post doc : 14 mois

DESCRIPTION DES 140 EMPLOIS OCCUPÉS

L'emploi qu'ils occupaient, 3 ans après, était :



Parmi les 32 docteurs qui occupaient cet emploi avant même l'inscription en thèse, 19 étaient personnels enseignants. Parmi ceux dont il s'agit du 1^{er} emploi (respectivement du second emploi), 20 sur 38 (resp. 15 sur 32) étaient étudiants en formation initiale.

Intitulé des 140 postes :

- Professeur d'université 2
- Maître de Conférences 47 (33,6%)
- Ingénieur de recherche 1
- Ingénieur d'études 2
- Chargé de recherche 4
- Chargé d'études/de mission 5
- Professeur agrégé 15 (10,7%)
- Professeur certifié 7
- Professeur des écoles 3
- ATER 10
- Autre emploi 44 (31,4%)

Les Maîtres de Conférences sont principalement des docteurs issus des écoles doctorales ALLPH@ (17/47) et CLESCO (22/46). En ce qui concerne les docteurs occupant un autre emploi, ils sont essentiellement issus des écoles doctorales TESC (17/47) et CLESCO (18/46).

Comment situent-ils la PCS (Profession et Catégorie Socioprofessionnelle) qu'ils occupaient ?

- Artisan, commerçant, chef d'entreprise 4
- Cadre, ingénieur 30 (21,4%)
- Professeur, professions scientifiques 94 (67,1%)
- Profession intermédiaire (infirmier, technico-commercial, technicien, contremaître...) 5
- Employé (employé de bureau...), ouvrier (y compris ouvrier agricole), agent d'exécution 1
- Non précisé 6

Sur les 44 docteurs qui étaient en emploi comme personnel enseignant au moment de leur inscription en thèse, 42 (soit 95%) situent leur PCS au niveau de professeur, profession scientifique alors qu'ils ne sont que 63% (32/51) pour les étudiants en formation initiale.

Statut des emplois occupés : plus de 7 emplois occupés sur 10 étaient stables (99/140)

• Contrat à durée indéterminée (CDI)	32	(22,9%)
• Fonctionnaire (titulaire ou stagiaire)	67	(47,9%)
• Contrat à durée déterminée (CDD)	23	(16,4%)
• Vacataire	2	
• Profession libéral	4	
• Indépendant, chef d'entreprise	5	
• Non précisé	7	

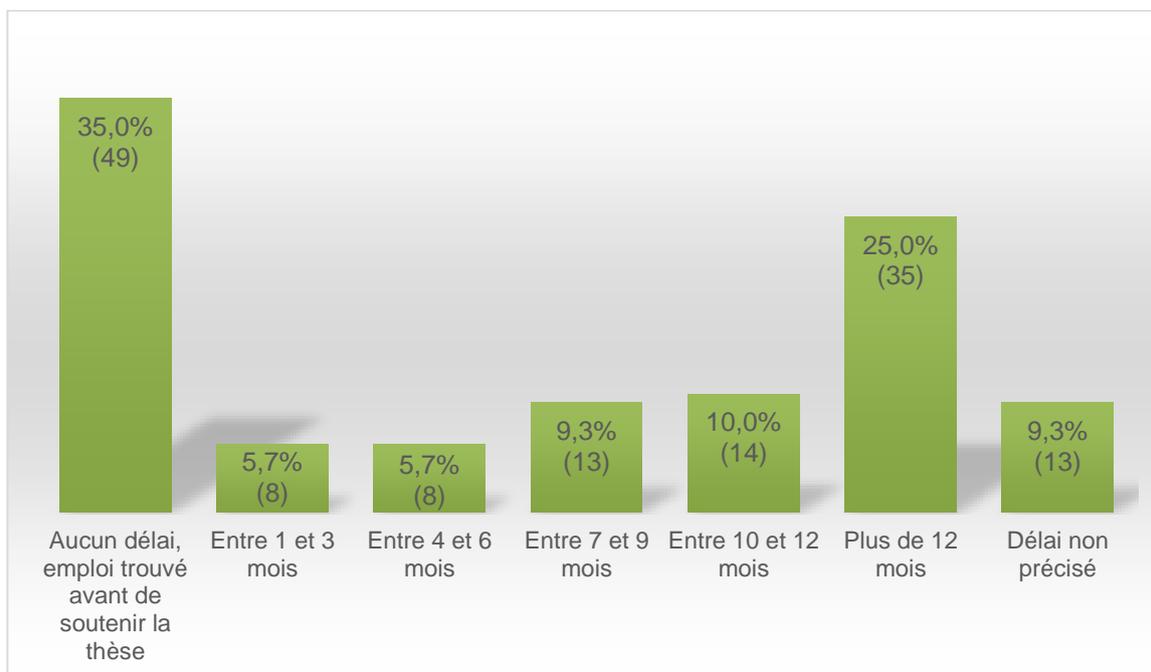
Parmi les fonctionnaires, on retrouve les docteurs qui étaient en emploi comme personnel enseignant au moment de leur inscription en thèse (30/67). Les emplois sous contrat à durée indéterminée et à durée déterminée étaient principalement occupés par les « étudiants en formation initiale » (16/32 et 12/23).

Moyen principal par lequel ils ont obtenu cet emploi :

Ne sont concernés que les 88 docteurs actifs pour lesquels il s'agit du 1er, 2ème ou 3ème emploi.

• Candidature spontanée	13	(14,8%)
• En réponse à une annonce (Pôle Emploi, APEC, site web...)	12	(13,6%)
• Offre spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...)	1	
• Réseau de relations tissé pendant les études (enseignants, autres étudiants, stage...)	10	
• Relations personnelles (famille, amis...)	2	
• Concours	40	(45,5%)
• Création (ou reprise d'entreprise)	3	
• Autre moyen	5	
• Non précisé	2	

Temps mis pour trouver l'emploi occupé :



Il apparaît que 47% (23/49) des docteurs dont le délai a été « Aucun délai, emploi trouvé avant de soutenir la thèse » étaient « personnels comme enseignant » et que 57% (20/35) dont le délai a été de plus de 12 mois étaient les « étudiants en formation initiale ».

Fonction ou type de service dans lequel l'emploi était exercé :

• Enseignement supérieur	82 (58,6%)
• Recherche et Développement	9 (6,4%)
• Enseignement secondaire et primaire	19 (13,6%)
• Administration, gestion, direction, ressources humaines, comptabilité, finances	5
• Connexe de la production : méthode, qualité, expertise et assistance technique	3
• Information, communication, création	6
• Médical et social	7
• Non précisé	9

Attention : il s'agit du travail et non du secteur d'activité de l'entreprise

Temps de travail : sur les 140 docteurs en emploi, 107 (76,4%) l'occupaient à temps plein.

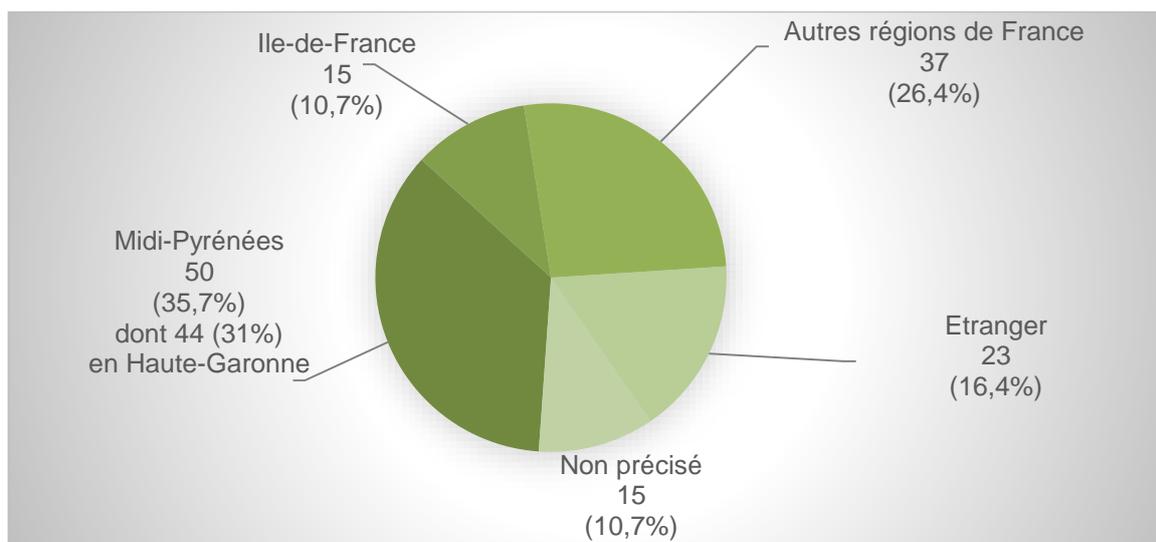
Le genre n'influe pas sur la quotité travaillée par les Docteurs en emploi.

Pour les personnes occupant plusieurs emplois, ils ont indiqué le temps cumulé sur ces emplois.

Rémunération mensuelle nette moyenne (en euro) : 2 073 €.

Par rémunération mensuelle nette moyenne, on entend la rémunération perçue en moyenne chaque mois, en y incluant les primes et rémunérations accessoires et indépendamment des différentes charges qui seraient prélevées avant versement du salaire. Ici ne sont pris en compte que les actifs exerçant leur emploi à temps plein

Lieu de travail :



43% des docteurs qui étaient « étudiants en formation initiale » au moment de leur inscription en thèse exerçaient en Midi-Pyrénées (22/51) alors que 36% de ceux qui étaient « en emploi comme personnel enseignant » travaillaient dans une autre région de France (hors Ile-de-France).

Catégorie dont relevait l'employeur :

• une entreprise privée	15	
• une association ou une fondation	6	
• une administration publique (d'Etat, y compris université, hôpital, établissement de recherche type CNRS ; collectivité locale...)	101	(72,1%)
• une entreprise para-publique (SNCF, RATP...)	4	
• Autre	4	
• Non précisée	10	

Secteur d'activité principal de l'employeur :

• Enseignement supérieur / Recherche	83	(59,3%)
• Education, autres niveaux	16	(11,4%)
• Agriculture, sylviculture, pêche, aquaculture	2	
• Distribution d'eau, gestion des déchets, environnement	1	
• Commerce de gros et de détail, réparation (garage...)	1	
• Information, communication, presse, édition	4	
• Administration publique	7	
• Santé et action sociale	5	
• Arts, spectacles et loisirs	1	
• Autre	10	(7,1%)
• Non précisé	10	(7,1%)

Les 2/3 des docteurs qui étaient « étudiants en formation initiale » au moment de leur inscription en thèse exerçaient dans l'Enseignement supérieur/Recherche. Ceux qui étaient « en emploi comme personnel enseignant » ne sont que 61% dans ce même secteur. Ces derniers étaient plus présents dans l'« Education, autres niveaux » (13/16).

Attention : il s'agit de l'activité principale de l'employeur dont ils dépendent et non de leur activité professionnelle.

Sur les 109 docteurs qui se sont exprimés, 62 (57%) ont déclaré que le **doctorat a été déterminant** dans l'obtention de leur emploi. 31 n'ont pas renseigné leur opinion.

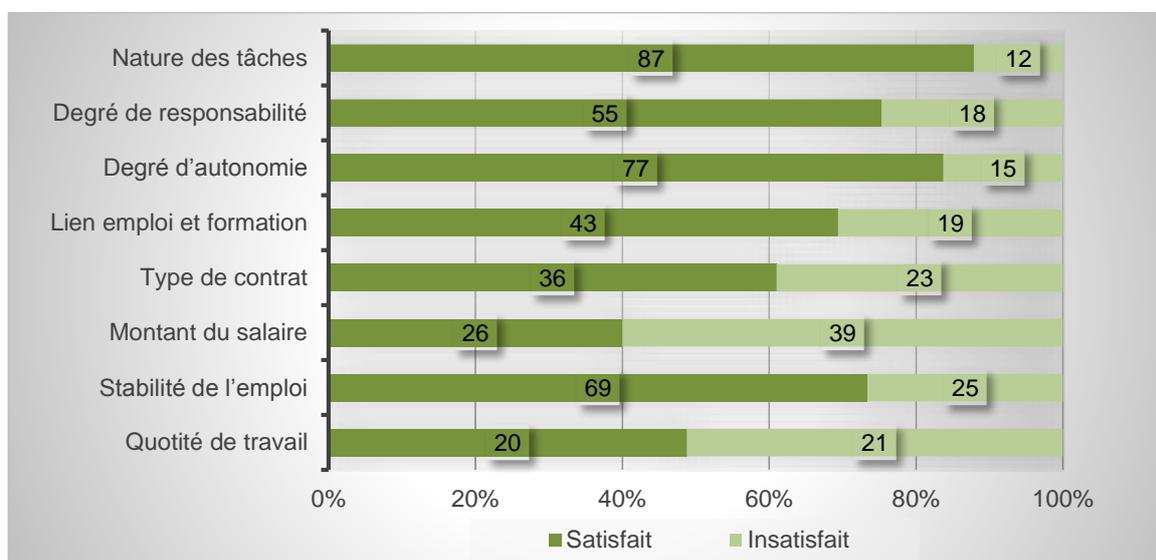
78% des docteurs, qui étaient « étudiants en formation initiale » et qui se sont exprimés, ont déclaré que le doctorat a été déterminant dans l'obtention de leur emploi alors qu'ils ne sont que 35% de ceux qui étaient « en emploi comme personnel enseignant ».

Ils estiment que leur emploi :

	Se sont exprimés	Tout à fait	Plutôt	Peu	Pas du tout
correspondait à leur niveau de qualification	102 (73%)	56 (55%)	26 (25%)	12	8
correspondait au secteur disciplinaire de leur formation	96 (69%)	66 (69%)	20 (21%)	9	1
était en rapport avec leur sujet de thèse	99 (71%)	33 (33%)	21 (21%)	22	23

Raisons de satisfaction et / ou d'insatisfaction concernant leur emploi :

(au choix au maximum 5 raisons de satisfaction et au maximum 5 raisons d'insatisfaction)



LA RECHERCHE D'EMPLOI

Les 15 docteurs en recherche d'emploi disent que leur entrée sur le marché du travail s'est déroulée :

- Difficilement 6
- Très difficilement 8
- Sans opinion 1

Difficultés rencontrées dans leur recherche d'emploi :

(au maximum 3 réponses)

- Difficulté à trouver des offres d'emploi 12
- Méconnaissance des débouchés possibles pour votre formation 3
- Difficulté à accepter une certaine mobilité géographique 3
- Maîtrise insuffisante des techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien) -
- Difficulté à mettre en valeur mes compétences 3
- Insuffisamment préparé à l'insertion 1
- Manque d'expérience professionnelle 5
- Formation insuffisamment reconnue par les employeurs 6
- Formation inadaptée au marché du travail 6
- Autre 1

Exigences sur l'emploi recherché :

- Rester en Midi-Pyrénées 2
- Revenir dans votre région d'origine (s'ils ne sont pas originaires de Midi-Pyrénées) 1
- Partir travailler à l'étranger 1
- Opportunité de poursuite d'étude 1
- Perspectives de carrière 4
- Niveau de rémunération 4
- Sécurité de l'emploi 3
- Fonctions à exercer 5
- Adéquation entre votre projet personnel et l'emploi 7
- Type d'établissement ou d'entreprise -
- Aucune, sinon le fait d'avoir un emploi 3
- Autre 1

DESCRIPTION DE LA POURSUITE D'ETUDES

Un Docteur a **poursuivi ses études ou une formation** qu'il n'a pas précisée dans l'attente de trouver un emploi.